



COMMUNE DE SAINTE-ODE

ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE
PROVINCE DE LUXEMBOURG
ROYAUME DE BELGIQUE

Le 17 janvier 2023

Séance du Conseil communal

Le 25 janvier 2023 à 20 heures 00 à la salle du Conseil communal

ORDRE DU JOUR :

Séance publique

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022

Commerce

2. Objectif proximité - Candidature

Rénovation rurale

3. Règlement d'ordre intérieur pour la Commission locale de développement rural

Ressources humaines

4. Modification du statut pécuniaire du personnel communal 1/2023
5. Conditions de recrutement d'un Coordinateur POLLEC - CDI - Temps plein - Echelle A1
6. Conditions de recrutement - Ouvrier qualifié électricien - chauffeur - CDI - Temps -plein - Echelle D4

Travaux

7. Désignation d'un auteur, coordinateur et surveillant de projet dans le cadre de l'agrandissement de la crèche "L'Ode aux Câlins" - Approbation des conditions et du mode de passation

Energie

8. Fournitures et installations d'unités de production photovoltaïque sur les toitures de l'ancienne école de Lavacherie et des 4 écoles communales. - Approbation des conditions et du mode de passation
9. Engagement de la commune dans le cadre de sa participation à l'appel à candidature POLLEC 2022 - Volet Ressources Humaines



COMMUNE DE SAINTE-ODE

ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE
PROVINCE DE LUXEMBOURG
ROYAUME DE BELGIQUE

Finances

10. Taxe sur la délivrance de documents administratifs - Membres UE et étrangers
11. Règlement-redevance relative à la mise à disposition des salles communales - Exercices 2023-2025
12. Provision de caisse de l'ancien coordinateur ATL - Annulation
13. Fixation de la dotation communale au budget 2023 de la ZP n°5301 « Centre Ardenne »
14. Fixation de la dotation communale au budget 2023 de la zone de Secours du Luxembourg

Fabriques d'Eglise

15. Budget – établissement cultuel « Fabrique d'Eglise de Tillet » – exercice 2023

Huis clos

Service travaux

16. Engagement d'un ouvrier polyvalent pour le service travaux - CDI - Temps plein - Echelle D2

Enseignement

17. Désignation d'une institutrice primaire – 12 périodes en remplacement
18. Désignation d'une institutrice primaire – 7 périodes PO
19. Désignation d'une institutrice primaire (titre de pénurie) – 1 période en remplacement
20. Désignation d'une institutrice primaire – 6 périodes en remplacement
21. Désignation d'une institutrice primaire – 7 périodes dont 4 en remplacement
22. Désignation d'une institutrice primaire et maternelle – 10 périodes en remplacement
23. Désignation d'un instituteur primaire – 12 périodes en remplacement

Par le Collège :

La Directrice générale,


C. LEDUC

Le Bourgmestre,


P. PIRARD